

# SOLIDARITÉS

## PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### Arrêté du 18 octobre 2012 portant nomination des membres du jury de l'examen organisé en 2013 pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels

NOR : AFSA1230558A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu l'article D. 312-116 du code de l'action sociale et des familles ;  
Vu l'arrêté du 15 décembre 1976 modifié relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels, et notamment son article 8 ;  
Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;  
Vu l'arrêté du 14 septembre 2012 portant ouverture au titre de l'année 2013 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels est composé ainsi qu'il suit :

#### I. – ÉPREUVES DE LA PREMIÈRE PARTIE

##### *Président*

M. Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, adjoint au chef du bureau de l'insertion et de la citoyenneté, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

##### *Membres titulaires*

M. Jean-Pierre DUROZARD, inspecteur de l'éducation nationale (71 Mâcon).  
Mme Françoise MAGNA, inspectrice pédagogique et technique des établissements pour déficients visuels relevant du ministère chargé des personnes handicapées.  
Dr Corinne LEOWSKI, ophtalmologiste, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Élisabeth BINCAZ, directrice déléguée du Centre national de formation des enseignants pour déficients sensoriels (CNFEDS) (73 Chambéry).  
M. Stéphane HAGUES, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Marie VIRAC, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Viviane LAMBOLEZ, enseignante, institut Arc-en-Ciel (13 Marseille).  
M. Laurent LINGE, enseignant, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).

##### *Personnes qualifiées*

Mme Céline BELLANGER, chef de service, CSES Alfred-Peyrelongue (33 Ambarès-et-Lagrave).  
Mme Catherine BIND, enseignante, centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Marie-Laure CACHENAUT, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Anne CHOTIN, enseignante, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (92 Suresnes).  
M. Jean-Marie CIERCO, secrétaire général de l'AVH (75 Paris).

Mme Isabelle ECLANCHER, enseignante en disponibilité (75 Paris).  
M. Jean-Yves FAURE, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Marie-Luce GARAPON, chef de service pédagogique, institut des jeunes aveugles (03 Yzeure).  
Mme Agnès GUIBORA, chef de service, centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Roselyne GUILLEMET, chef de service, institut des jeunes aveugles (31 Toulouse).  
Mme Frédérique GUMERY, chef de service pédagogique, CRDV (63 Clermont-Ferrand).  
M. Éric KUENZLI, chef de service SAFEP-SAAAI, CREESDEV (25 Besançon).  
M. Boris NONNENMACHER, enseignant, S3AS (83 Les Arcs-sur-Argens).  
M. Éric OBYN, enseignant, centre FORJA (75 Paris).  
Mme Catherine PLANK, conseillère d'aide à la scolarisation (93 Montreuil).  
Mme Fabienne ROUSSEY-SCHULTZ, chef de service pédagogique, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).

*Membres suppléants*

M. Patrick COLIN, psychologue, institut Michel-Fandre (51 Reims).  
Mme Catherine FEIGNEZ, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Solène JUVIN, enseignante, institut Les Hauts-Thébaudières (44 Vertou).  
Dr Béatrice LE BAIL, ophtalmologiste, IME Jean-Paul (91 Évry).

II. – ÉPREUVES DE LA SECONDE PARTIE

*Président*

M. Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, adjoint au chef du bureau de l'insertion et de la citoyenneté, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.

*Membres titulaires*

M. Jean-Pierre DUROZARD, inspecteur de l'éducation nationale (71 Mâcon).  
Mme Françoise MAGNA, inspectrice pédagogique et technique, représentant la directrice générale de la cohésion sociale.  
Dr Corinne LEOWSKI, ophtalmologiste, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Élisabeth BINCAZ, directrice déléguée du Centre national de formation des enseignants pour déficients sensoriels (CNFEDS) (73 Chambéry).  
Mme Marie-Laure CACHENAUT, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Catherine FEIGNEZ, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Catherine BIND, enseignante, centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Solène JUVIN, enseignante, institut Les Hauts-Thébaudières (44 Vertou).

*Personnes qualifiées*

Mme Marie-France ANATOLE, inspectrice de l'éducation nationale (972 Martinique).  
M. Maximin ASTOURNE, inspecteur de l'éducation nationale (974 La Réunion).  
Mme Céline BELLANGER, chef de service, CSES Alfred-Peyrelongue (33 Ambarès-et-Lagrave).  
Mme Sophie BOUCHER, enseignante, CSES Alfred-Peyrelongue (33 Ambarès-et-Lagrave).  
M. David BOURGEOIS, chef de service, CSES Alfred-Peyrelongue (33 Ambarès-et-Lagrave).  
Mme Élisabeth CARRARA, inspectrice de l'éducation nationale (75 Paris).  
M. Jean-Marie CIERCO, secrétaire général de l'AVH (75 Paris).  
Mme Agnès CLAVELLOUX, enseignante, institut des jeunes aveugles (03 Yzeure).  
M. Patrick COURBIER, inspecteur de l'enseignement technique de l'éducation nationale (75 Paris).  
M. Jean-Yves FAURE, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).  
Mme Marie-Christine FARRE, directrice, institut Arc-en-Ciel (13 Marseille).  
Mme Marie-Luce GARAPON, chef de service pédagogique, institut des jeunes aveugles (03 Yzeure).  
Mme Agnès GUIBORA, chef de service, centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
Mme Roselyne GUILLEMET, chef de service, institut des jeunes aveugles (31 Toulouse).  
Mme Frédérique GUMERY, chef de service pédagogique, CRDV (63 Clermont-Ferrand).  
M. Stéphane HAGUES, enseignant, Institut national des jeunes aveugles (Paris).  
M. Éric KUENZLI, chef de service SAFEP-SAAAI, CREESDEV (25 Besançon).  
Mme Véronique LAMBERT, enseignante, institut Les Hauts-Thébaudières (44 Vertou).  
M. Laurent LINGE, enseignant, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).  
Mme Karine MAILLARD, enseignante, centre d'éducation pour déficients visuels (54 Nancy).  
M. Boris NONNENMACHER, enseignant, S3AS (83 Les Arcs-sur-Argens).  
M. Éric OBYN, enseignant, centre FORJA (75 Paris).  
M. Marc OLLIER, enseignant honoraire à l'INS HEA (69 Lyon).  
Mme Fabienne ROUSSEY-SCHULTZ, chef de service pédagogique, centre Louis-Braille (67 Strasbourg).

*Membres suppléants*

M. Patrick COLIN, psychologue, institut Michel-Fandre (51 Reims).

Dr Béatrice LE BAIL, ophtalmologiste, IME Jean-Paul (91 Évry).

Mme Catherine PLANK, conseillère d'aide à la scolarisation (93 Montreuil).

Mme Marie VIRAC, enseignante, Institut national des jeunes aveugles (75 Paris).

Article 2

Cet examen est classé dans le groupe 2.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont une mention sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 18 octobre 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale de la cohésion sociale,*  
S. FOURCADE